

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02 43 28 69 58

Mobile : 06 44 02 53 20

Fax : 02 43 23 33 73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

Sommaire

Edito - Mais t'es où ? Et test pas là ?	p. 1 p. 2
Le second degré dans les rétro et dans la presse	p. 3
Comme un avion sans « contractuel-le-s » Quoi d'neuf docs ?	p. 4

Jour de carence

Suite au long combat livré par la FSU, le ministère de la Fonction Publique a enfin entendu raison : le jour de carence pour les personnels touchés par la Covid-19 est abrogé. Ce n'est que bon sens et justice. Nous pouvons toutefois regretter que cette décision soit trop tardive. Bien sûr, nous continuons à exiger l'abrogation pure et simple de ce jour de carence.

LE MANS PIC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé
le 15/12/2020
Le Mans CTC

L'ÉDITO

Ra\$-le-bol

par Laurent Blancs

Il est des instants où les mots ne viennent pas, où l'accablement, la colère et le découragement l'emportent sur tout le reste qui paraît bien dérisoire. L'ignoble assassinat de notre malheureux collègue, Samuel Paty, fut un de ces instants. Un de ces instants où la Nation dans son ensemble a été saisie d'effroi, a semblé redécouvrir le rôle social essentiel de l'École et vouloir faire bloc autour d'elle, autour des enseignants traumatisés.

Comme tous les instants rares celui-ci ne fut que de courte durée.

Car très vite le mépris dont continue de nous accabler notre ministère a refait surface. À dire vrai dès la journée hommage à Samuel Paty, le 2 novembre. J.-M. Blanquer a tenté de la saboter en voulant la réduire à une dérisoire minute de silence sans permettre aux enseignants de se retrouver pour échanger. Nous avons dû batailler, tempêter, menacer de faire grève (et certains y ont été contraints) pour obtenir ce qui n'était que juste et digne. La médiocrité morale de ce ministre a ainsi, dans ces circonstances exceptionnelles, éclaté au grand jour. Les grandes circonstances révèlent les grands hommes mais, en l'occurrence, ces circonstances en auront révélé un tout-petit.

Mais cela pouvait-il encore étonner qui que ce soit dans les salles des profs ? Qui pouvait encore se bercer d'illusion sur J.-M. Blanquer ? Qui, sauf lui-même, pense encore qu'il conserve une once de crédibilité auprès des enseignants ?

À vrai dire, même lui ne semble plus le penser puisqu'il en est réduit, pour promouvoir ce qu'il considère être ses

remarquables réformes, à créer de toutes pièces, à grand renfort d'argent public, un syndicat lycéen dont les communiqués étaient rédigés par le ministère ou des rectorats ou à s'appuyer sur un collectif enseignant totalement inconnu (regards d'enseignants) qui chante ses louanges.

Il en a bien besoin car qui peut se satisfaire de sa politique ?

Le fameux « Grenelle de l'éducation » a tourné, comme cela était hélas prévisible, à la farce : des ateliers sans enseignant, sans sociologue, sans expert des sciences de l'éducation mais présidés par un rugbyman, un DRH d'entreprise privée ou une policière ! Comment mieux manifester son mépris ? Comment mieux cracher à la figure des enseignants ? Si, malgré tout, cela avait abouti à des résultats concrets l'insulte serait mieux passée. Mais ce ne fut pas le cas : comparés à des œufs, les professeurs ont appris une pseudo-revalorisation qui ne concerne pas 69 % d'entre eux ! Quant à la dérisoire prime d'équipement, il a été trouvé le moyen d'en exclure les collègues documentalistes et CPE. Ils et elles savent, si le doute était permis, la considération que leur porte le ministre. De qui se moque-t-on ? La FSU a rapidement quitté cette pantalonnade qui n'avait d'autre but que de servir la communication d'un ministre en perdition.

Pendant que tout ce monde faisait assaut de cuistrerie dans les salons de la rue de Grenelle, les enseignants, sur le terrain, faisaient leur métier dans des conditions sanitaires très difficiles.

En ce domaine également les défaillances et les men-

songes ministériels furent nombreux : protocole allégé en septembre pour ne pas trop tester, affirmations maintes fois répétées que le virus ne concernait que très marginalement les établissements scolaires, publications de chiffres totalement faux pour montrer l'efficacité du protocole mis en place... Pourtant, le SNES-FSU a tout de suite alerté sur la très grande faiblesse du protocole, sur le danger du fonctionnement d'établissements aux salles, couloirs et cantines bondés et a demandé des changements. En vain. Le ministre préférant, à son habitude, mépriser les représentants des personnels. Il fallut une grande campagne du SNES, la menace d'une grève sur ce sujet et la révélation par les médias de la sous-évaluation des chiffres dans l'Éducation nationale pour que Blanquer accepte que les lycées fonctionnent en demi-groupes. Mais pourquoi cela n'est-il pas imposé à tous les lycées ? Cela introduit une inégalité entre établissements. Pourquoi les collègues n'ont-ils pas la possibilité de fonctionner en demi-groupes ? Les élèves de collège seraient-ils moins contagieux que ceux de lycée mais aussi que tous les autres collégiens du monde ? Il n'est pas normal que les professeurs de collège continuent à faire cours dans des établissements bondés. Il en va de la santé des personnels. Alors que nos observations étaient accueillies par des ricanements sceptiques et beaucoup de condescendance par notre hiérarchie, force est de constater que les choses ont changé. Les chiffres de contamination en milieu scolaire beaucoup plus élevés qu'affirmé, la hausse du nombre d'établissements touchés, la multiplication des études internationales soulignant que les adolescents jouent un rôle au moins aussi important que celui des adultes dans la contamination ont souligné combien les propositions prudentes et de bon sens du SNES étaient à reprendre dès le mois de septembre.

Le SNES joue ainsi son rôle de soutien, d'aide et de protection des collègues. C'est là l'objectif premier d'un syndicat. Et nous nous y consacrons pleinement, malgré tous les obstacles dressés par le gouvernement. Malgré la liquidation des CAPA nous continuons à conseiller efficacement les collègues participant aux mutations interacadémiques ; nous conseillons les personnels vulnérables pour faire valoir leurs droits afin de bien se protéger face à la pandémie ; nous luttons, avec l'ensemble de la FSU, pour obtenir l'abrogation du jour de carence pour cause de Covid (lutte enfin couronnée de succès) ; nous sommes aux côtés des collègues contractuels qui viennent d'apprendre que leurs contrats ne seront pas renouvelés en ce mois de décembre, faute de budget, et à qui il est proposé d'accepter des vacances à la place ; nous demandons sans relâche le report des épreuves de spécialités de Terminale, prévues au mois de mars, l'aménagement des épreuves finales du mois de juin en 3e et Terminale. Le SNES est quotidiennement aux côtés des enseignants méprisés et abandonnés par la hiérarchie qui, comme à leur habitude, feront de leur mieux pour assurer la réussite des élèves en palliant les incuries de notre hiérarchie.

Face à ce mépris, cet abandon, ce saccage de l'École, l'heure n'est pas à la résignation mais à la lutte. Partout nous devons nous mobiliser, entraîner les collègues, les syndiquer, organiser nos actions, afin de créer un rapport de force qui montrera le ras-le-bol général de toute la profession. À cet égard, le SNES et la FSU prendront leur part en organisant le 26 janvier une journée de mobilisation et de grève. Dès maintenant créons les conditions d'une réussite de cette journée pour dire au ministre que nous n'en pouvons plus et que nous n'en voulons plus !

2 - Second degré 72 N°112 - 15 12 2020

Mais t'es où ? Et test pas là ?

par **Jeffrey-Gaylord Remaud**

Souvenez-vous, pour apaiser la grève sanitaire du 10 novembre, Blanquer Noël avait sorti de son couteau suisse, l'idée que les personnels de l'éducation nationale auraient accès en priorité à des tests réactifs rapides afin de répondre à leurs préoccupations et d'éviter d'éventuels clusters en milieux scolaires tout en continuant d'affirmer que les élèves étaient peu contaminants... Et depuis, rien ou plutôt si, reconnaissons-le : une tentative de quelque chose à Sablé-sur-Sarthe.



En effet, les personnels d'une dizaine d'établissements (écoles, collèges, lycées... publics et privés) ont appris en quelques jours qu'ils avaient jusqu'au mardi 1er décembre pour se déclarer intéressés par une campagne de testing, se déroulant en partenariat avec les services du SDIS au sein du collège Reverdy, les jeudi 3 et vendredi 4 décembre.

Sur les 400 personnels potentiellement concernés, à peine un tiers a fait le déplacement... et encore peut-on légitimement en soustraire nos collègues d'EPS, quotidiennement en présence d'élèves sans masques...

Alors, jamais contents nous dira-t-on, comme d'habitude ? Non, pas exactement... Ce serait plutôt... peut mieux faire ! Car cette campagne s'est plus apparentée à celles faites auprès du grand public pour rassurer et dépister massivement afin de casser les chaînes de contamination...

Elle ne répond pas à la demande portée par les personnels de pouvoir se faire tester, au besoin, lorsque les doutes doivent être levés comme par exemple en présence d'accumulation de cas dans une classe, un service, un établissement... Gageons que cette opération, pourra servir d'enseignement et de première étape vers ce dont nous avons réellement besoin, comme le montrent hélas actuellement d'autres établissements du département.

Le second degré dans le rétro et dans la presse.

Octobre - décembre 2020

par Lionel Quesne

17 octobre : Hommage immédiat à Samuel Paty. Plus d'un demi-millier de Sarthois rassemblés place de la Préfecture pour témoigner leur soutien et de la nécessité de faire vivre les libertés, la tolérance et l'exercice de la raison. Parmi beaucoup de présents, la sidération : « ce prof, ça pourrait être moi ». Nous sommes Samuel.

L'émoi est tel que dans les jours qui suivent les hommages se multiplient, à l'Université, à Changé, Arnage, Allonnes...

2 novembre : journée d'hommage officiel et national... un peu gâché par l'impréparation habituelle du ministère qui enchaîne ordres et contre-ordres et finit par revenir sur la décision de laisser aux équipes deux heures en début de matinée pour s'organiser pédagogiquement. Résultats : un truc bâclé avec un texte à lire inadapté. Un gâchis. Quel manque de respect. Heureusement, dans quelques établissements du département les chefs ont passé outre et, dans de nombreux autres, des équipes ont pris les choses en main, obtenant qu'une banalisation des deux premières heures de cours, qui des Heures d'info syndicales accordées en urgence. Même pour saluer la mémoire d'un collègue, il faut se battre ! Il méritait bien ça.

5 novembre : décidément cette rentrée n'est pas des plus simples. Elle est placée sous le double signe de la peine et de l'inquiétude. L'épidémie flambe de plus belle et le ministre a préparé un protocole sanitaire surnommé « protocole-si-c'est-possible ». C'est dire si on se sent protégé. Les personnels de l'Éducation ne sont d'ailleurs pas les seuls à ne se sentir que moyennement rassurés. Les parents d'élèves du lycée Touchard font également part de leurs inquiétudes. Mais puisqu'on vous dit qu'à partir du moment où y a le masque, y a pu d'risques ! C'est quequ'chose, des angoissés pareils ! Oui mais on fait comment à la cantine ?

6 novembre : il n'y a pas que les parents à monter aux créneaux, les équipes enseignantes se sont aussi puissamment mobilisées pour réclamer un allègement conséquent des effectifs présents dans les établissements ce qui est l'unique moyen de résoudre l'épineux problème des files d'attente interminables devant les réfectoires ainsi que celui de la distanciation dans les salles de restauration. Localement on a leur fermement répondu que c'était impossible... jusqu'à ce que le ministre concède que c'était une solution qu'il recommandait vivement.

Les lycées sarthois se mettent donc, une fois de plus dans la précipitation, à imaginer chacun dans leur coin des dispositifs de roulement de la présence des élèves. Et en la matière à peu près toutes les combinaisons (hormis celle du travail en 3 x 8) ont été tentées. « Mais bon, vous faites comme vous voulez mais le programme devra être bouclé ». Mais ce n'est pas possible. « J'veux pas l'savoir mon gaillard ». (signez la pétition demandant un allègement des programmes et un report des épreuves de spécialités en juin)

Les collègues, eux continuent comme avant parce que, on est bien d'accord, la problématique d'un lycée de 1 500 élèves n'a rien de commun avec celle d'un collège de 700. Ben non, c'est évident.

10 novembre : le « protocole-si-c'est-possible » a tellement convaincu de son efficacité qu'il déclenche la première grève sanitaire du monde de l'éducation. Elle est très bien suivie, en particulier dans les vies scolaires et les collèges comme celui de la Ferté-Bernard. Tiens, tiens. Alors comme ça, il y aurait peut-être aussi besoin d'aménagements dans ces établissements ? Étrange.

12 novembre : le secrétaire départemental du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN-UNSA) nous explique doctement qu'il « n'est pas du tout souhaitable » d'envisager un allègement des programmes. Voilà ce qu'on appelle un syndicalisme indépendant !

13 novembre : témoignage d'une élève de 3^e harcelée dans son collège à qui la direction académique a conseillé... de changer d'établissement. « C'est vrai quoi, les plus gênés s'en vont ! ». Ladite direction pourrait reprendre cette exhortation de Danton en la transformant à son usage « Du courage, encore du courage, toujours du courage ! »

19 novembre : Dans un tweet, Mme Moraçais annonce un « partenariat inédit » entre le conseil régional et le réseau « Espérance banlieue » avec à la clé une subvention de 50 000 € pour les écoles mancelles et angevines du réseau. Un beau cadeau pour cette association par ailleurs soutenue par le MEDEF et la frange ultra du catholicisme. Quand elle est interrogée sur les raisons de ce coup de pouce a priori en dehors de son champ de compétence puisqu'en matière scolaire la région ne s'occupe que des lycées, Mme Moraçais se défend de tout parti pris et assure qu'elle ne veut « pas opposer le public et le privé ». Dont acte. Alors dans ce cas, pourquoi ne pas aider aussi les écoles publiques ? « Si les écoles ont un projet, qu'elles nous en fassent part et nous l'étudierons ». Fermez le ban. Ça sent l'enthousiasme !

22 novembre : L'université du Mans met en place un dispositif pour aider les étudiants à combler leurs lacunes en Français. C'est curieux car nous étions persuadés que l'avalanche de « réformes » qui nous est tombée sur la tête depuis une quinzaine d'années avait permis à tous les élèves d'acquérir le passeport nécessaire et suffisant pour la Vie, l'alpha et l'oméga de la connaissance, le Saint-Graal, à savoir le « socle de compétences »... au nombre desquelles figure la maîtrise de la langue française. Non ?

24 novembre : Université toujours mais cette fois pour alerter sur la grande misère qui s'est abattue sur des étudiants privés par la Covid de petits boulots. (Mais est-il normal que pour financer leurs études, certains, de plus en plus nombreux, soient obligés de perdre leur temps à livrer des pizzas ?) En attendant beaucoup d'entre eux en sont réduits à compter sur la distribution de repas gratuits pour survivre. Avec le sentiment d'être les oubliés, perdus là-haut sur le campus de Vaurouzé.

30 novembre : pris dans ce maelstrom permanent, on finirait

presque par l'oublier mais les faits sont têtus : il manque des profs en face des élèves et il manque de remplaçants. À Écommoy des parents s'en émeuvent. Pensez, on y attend l'arrivée d'un collègue de technologie depuis... la rentrée de septembre. Ah oui, quand même ! Ça commence un tout petit peu à urger. Plutôt que de chipoter avec les remplacements « de Robien », y a pas plus grave à traiter ?

1er décembre : Inquiétudes sur l'avenir du réseau d'éducation prioritaire qui pourrait être supprimé en 2022. Rappelons qu'en Sarthe cela concerne les 2 collèges d'Allonnes, le collège Pierre-Gilles-de-Gennes (ex Maroc) au Mans ainsi que le collège Simone Veil à Sablé. Que des espaces « pourris-gâtés » nageant dans l'opulence et dans l'aisance. Allez hop, tout ça, c'est trop cher et ça ne sert à rien. Comment lutter contre l'exclusion et « les séparatismes » fait mine de se demander le chef de l'État ? Mais en rendant plus dur l'accès à la culture commune, bien sûr !

5 décembre : Séparatisme, suite. Pendant que certains manifestent contre la détestable loi « sécurité globale » initiée par ceux-là mêmes qui n'avaient à la bouche que la liberté de la presse il y a quelques semaines et qui aujourd'hui voudraient interdire la diffusion d'images prouvant les violences policières, pendant ce temps disais-je, d'autres manifestent place des Jacobins pour conserver le droit d'instruire leurs rejetons en ne sortant pas du giron familial. M. Darmanin n'a vu que cette disposition du projet de loi contre le « séparatisme » ne risquait pas d'atteindre les seuls salafistes mais aussi les adeptes de « l'école à la maison », petits protégés de messieurs Blanquer et Macron. La boulette ! Enfin tout est bien qui finit bien : ces derniers seront entendus et curieusement, les premiers pas encore.

Ce monde est fou. Luttons pour en construire un meilleur.

Quoi d'neuf doc ?

par Jeffrey-Gaylord Remaud

Dans la série des personnels particulièrement choyé-e-s, je demande les professeur-e-s-documentalistes ! J'ai bien dit professeur-e-s, au cas où le ministère, n'aurait toujours pas compris... bien qu'ils n'aient pas de véritable corps d'inspection, ni d'agrégation... Toujours dans la choyance, ceux-ci ont appris qu'outre le fait d'être écarté-e-s de la KOLOOOSSSALLE prime d'équipement



informatique de 176 € bruts (soit environ 150 € nets), prévue en 2021, devraient déjà subir une nouvelle avanie !

Il est vrai que confier du matériel informatique à des enseignants qui transmettent, entre autres, l'éducation aux médias et à

l'information (EMI) cela ne tombe vraisemblablement pas sous le sens ? En tout cas, toujours pas pour notre cher ministre... Mais, comme si cela ne suffisait pas, nos collègues qui se sentent, fort justement, discriminé-e-s ont eu la désagréable occasion d'apprendre par les services du rectorat que « leurs missions étant différentes de celles des enseignants ayant en charge des classes, [...] la documentation, qui n'est pas une discipline d'enseignement inscrite à l'horaire des classes, ne peut donc être retenue dans le cadre de la certification complémentaire pour le secteur disciplinaire enseignement en langues étrangères dans une discipline non-linguistique (DNL)... ». Et après, on se demandera pourquoi beaucoup de Français ont un niveau de langue proche de google traduction ?

Comme un avion sans « contractuel-le-s » :

par Jeffrey-Gaylord Remaud

Comme beaucoup d'entre vous s'en sont rendus compte, notre académie ne va pas bien... et comme toujours les usagers et les collègues les plus fragiles en font les frais.

En effet, depuis début décembre, le rectorat reconnaît, malgré une première rallonge budgétaire, et alors qu'il a fait remplacer, à leur grand dam, des personnels vulnérables placés en distanciel, n'avoir plus les moyens financiers pour rémunérer les remplacements effectués par les contractuels depuis le 4 décembre et ce jusqu'aux vacances.

Ces personnels, lorsqu'ils se sont retrouvés en situation de renouvellement de contrat, se sont vus proposer de simples lettres d'engagement, voire le retour des vacances dont nous avons pourtant obtenu la suppression dans l'enseignement depuis 2016.



Encore, cela a-t-il été obtenu, grâce à de multiples démarches et au soutien de la profession comme par exemple l'action des collègues du collège de la Madeleine. Toujours est-il que cette situation n'est pas satisfaisante pour ces personnels ! On rajoute encore de la précarité : Quid du paiement de leurs vacances dans une situation déjà très complexe (COVID) et peu avant les fêtes de fin d'année ? La prise en compte de leur situation en janvier ? Ainsi que dans leur avancement ?

Il a même été avancé au sein du rectorat la non-promulgation de nouveau contrat à partir du 14 décembre... ce qui implique des élèves sans cours lors de la dernière semaine à un moment où les vies scolaires sont déjà sous-tension, comme la réussite de la journée d'action des AED le 1er décembre a pu le démontrer. On remarque d'ailleurs comment les lignes de financement sont à géométrie variable puisqu'en la matière le ministère n'a pas hésité à déboursier des crédits, non pas pour que les AED puissent bénéficier comme les autres personnels des primes d'éducation prioritaire ou à défaut d'une prime COVID, non simplement pour débloquer des recrutements d'AED supplémentaires afin d'essayer d'éteindre l'incendie... Preuve qu'il y a bien des crédits quand on le souhaite. Alors il serait temps, à défaut de les choyer, de traiter correctement et de rémunérer nos collègues contractuel-le-s !